

**Arrêté du 29 avril 2014 portant nomination au conseil d'administration
du Centre national de l'enseignement professionnel notarial
NOR : JUSC1407737A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 modifié relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire et notamment ses articles 96 et suivant ;

Vu l'arrêté du 30 avril 2010 portant nomination au conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial ;

Vu la proposition du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 10 avril 2014 ;

Vu l'avis du Conseil supérieur du notariat en date du 9 avril 2014 ;

Vu l'avis de la Fédération générale des clercs et employés de notaire en date du 21 mars 2014 ;

Vu l'avis du Syndicat national des cadres et techniciens du notariat en date du 21 mars 2014.

ARRETE

Article 1

Le conseil d'administration du Centre national de l'enseignement professionnel notarial est composé comme suit :

I. - Titulaires

Président : M. Jean-Dominique SARCELET, avocat général à la Cour de cassation.

Membres :

- M. François SAUVAGE, professeur des universités à l'université d'Evry-Val d'Essonne ;
- M. Laurent LEVENEUR, professeur des universités à l'université Paris II ;
- M. Jean-Philippe FRUCHON, notaire à Châteauroux ;
- M. Jérôme SALANSON, notaire à Lyon ;
- M. Damien DELEGRANGE, notaire à Attigny ;
- M. Bernard CHABIRAND, notaire aux Sables d'Olonne ;
- M. Guy RONCO, notaire assistant retraité ;
- Mme Valérie COTTET, notaire assistant à Noailles ;
- M. Hubert GREARD, notaire assistant retraité ;
- Mme Fabienne COLLIN, notaire assistant.

II – Suppléants

Président : M. Jean-Claude LAUTRU, avocat général à la Cour de cassation.

Membres :

- Mme Joëlle VASSAUX, professeur des universités à l'université d'Artois ;
- M. Frédéric ROLIN, professeur des universités à l'université Paris XI ;
- M. Marc-François JACQUIER, notaire à Saint Jean d'Aulps ;
- M. Hugues LEMAIRE, notaire à Comines ;
- M. François CARRE, notaire à Paris ;
- M. Loïc LECUYER, notaire à Rennes ;

- Mme Roxanne BURCKEL-MEYER, notaire assistant à Riedisheim ;
- M. Cédric ROCHEREAU, notaire assistant à Vendôme ;
- Mme Clotilde GÖPEL, notaire assistant à Marseille ;
- Mme Annie-Laure TEILLANT, notaire assistant.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait, le 29 avril 2014.

Pour la ministre et par délégation,
La directrice des affaires civiles et du sceau,

Carole CHAMPALAUNE